



GREEN'R PERFECT WASH

Edition: 2
Date: 07/03/2007
Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT GREEN'R PERFECT WASH
CODE DU PRODUIT 126
DESCRIPTION/EMPLOI Poudre à lessive

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns NV WEBSITE www.christeyns.com
ADRESSE Afrikalaan 182 E-MAIL info@christeyns.be
9000 GENT
TÉL +32 (0)9/ 223 38 71
FAX +32 (0)9/ 233 03 44

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245
CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO ° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Alcool (C10 - C15) éthoxylé (<=5 EO)	68131-39-5	/	<= 5 %	Xi, N	R41, R50
Alcool gras, sulphate, C12	151-21-3	/	<= 15 %	Xi	R38, R41
Alcool(C12-C15) éthoxylé (>5-20EO)	68131-39-5	/	<= 5 %	Xn, N	R22, R41, R50
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	<= 30 %	Xi	R36
Métasilicate de sodium	6834-92-0	229-912-9	<= 5 %	C	R34, R37
Percarbonate de sodium	15630-89-4	239-707-6	<= 15 %	O, Xn	R8, R22, R41

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.
INGESTION Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau.
CONTACT AVEC LES YEUX Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin..
CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
INHALATION Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin..

5. LE FEU COMBAT DES MESURES

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.
PRODUITS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ /.
RISQUES SPÉCIAUX Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Comblér la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Neutraliser le produit répandu avec n'importe quel acide faible, et puis rincer avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

GREEN'R PERFECT WASH

Edition: 2
Date: 07/03/2007
Page: 2/3

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Tenir le récipient bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité..

CONDITION(S) DE STOCKAGE

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

MATIÈRE(S) À ÉVITER

acides forts.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Bien ventiler.

PROTECTION DES MAINS des gants en PVE, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).

TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS.

Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matériel des gants.

EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ

Porter un vêtement de protection approprié (DIN-EN 465).

PROTECTION DES YEUX

Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).

MESURES HYGIÉNIQUES

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME poudre.

ODEUR Parfumée.

COULEUR blanc.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH 10,8 ± 0,5 (solution aqueuse de 1 %)

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable

DENSITÉ 738 / 822 ± 100 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Le produit est stable.

CONDITIONS À ÉVITER l'air humide.

MATIÈRE(S) À ÉVITER acides forts.

PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

EFFETS AIGU DE PEAU Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

EFFETS AIGU DES YEUX Risque de lésions oculaires graves.

EFFETS AIGU DE VOIE ORALE Irritation des muqueuses.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCOMPOSABILITÉ BIOLOGIQUE Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

TOXICITÉ POUR DAPHNIA Méta-silicate du sodium: LC50 Daphnia: 4857 mg produit/liter (analogie avec sodium silicat MR 3.2,35%).

LC50 (POISSON) Méta-silicat du sodium: LC50 : 3185 mg produit/liter (analogie avec sodium silicat MR 3.36,35%).

TOXICITÉ POUR BACTÉRIES Méta-silicate du sodium: LC50 Bacterie: >1000 mg produit/litre (analogie avec sodium silicat MR 3.36,35%).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN /

Voies terrestres (route/rail): ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER



Xi - Irritant

PHRASES R

R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

PHRASES S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%

savon, polycarboxylates.

5-15%

agents de blanchiment oxygénés, agents de surface nonioniques, agents de surface anioniques.

AUTRE

azurants optiques, enzymes, parfum.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégâts causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

RÉVISION CHAPITRE(S) N°

3

PHRASES R

R22 - Nocif en cas d'ingestion
R34 - Provoque des brûlures.
R36 - Irritant pour les yeux.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.
R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles.